



Chantier tram E pendant l'été : la gare de Grenoble coupée du réseau TAG le soir, le dimanche, et pour les personnes à mobilité réduite !!!

Communiqué de presse ADTC du 9 juillet 2012

Du 16 juillet au 24 août 2012, des travaux du futur tram E, notamment au carrefour avenue Alsace-Lorraine / cours Jean Jaurès, imposent la limitation à Victor Hugo des lignes de tram A et B. En remplacement, une navette bus est mise en place entre Grenoble - Victor Hugo et Fontaine - La Poya, via le cours Berriat.

→ La desserte de la gare sera assurée par un renfort de la ligne TAG 34 entre les arrêts Chavant et Polygone Scientifique, de 6h à 20h30, du lundi au samedi.

Or, l'arrêt de la ligne 34 en direction du centre-ville de Grenoble, pourtant refait récemment, n'est pas accessible pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Les PMR n'auraient alors d'autre issue que de se rendre par leurs propres moyens à l'arrêt Félix Viallet, situé à **300 m de la gare** : c'est faire bien peu de cas des difficultés que rencontrent les PMR dans leurs déplacements...

L'arrêt Saint-Bruno, qui sera desservi par la navette bus Grenoble Victor Hugo – Fontaine La Poya, n'est pas une alternative à la desserte de la gare, car il est situé à **500 m de la gare**. Est-il raisonnable d'imposer cette « marche forcée » aux handicapés, aux personnes âgées, aux voyageurs transportant un bagage encombrant, ou aux parents se déplaçant avec des enfants en bas âge ?

En outre, aucune desserte de la gare n'est prévue après 20h30, et le dimanche la fréquence de la ligne 34 est de 40 minutes seulement, largement insuffisante pour assurer la liaison entre le terminus provisoire des lignes de tram A et B à Victor Hugo et la gare.

De nombreux trains desservent pourtant la gare de Grenoble après 20h30 et le dimanche. Et rappelons que plus de 25000 passagers de train partent ou arrivent quotidiennement en gare de Grenoble !

L'ADTC ne peut pas accepter cet abandon de la desserte de la gare de Grenoble le soir et le dimanche pendant 6 semaines.

→ Lors de la dernière commission consultative des services publics locaux (CCSPL), le 28 juin 2012, **l'ADTC a donc demandé** :

- que la Gare soit desservie, de 20h30 à minuit et le dimanche, par un bus faisant la navette entre la gare et Grenoble - Chavant, à la fréquence de 30 minutes
- la mise en accessibilité rapide de l'arrêt du bus 34 à la Gare (direction centre-ville), a minima avec un quai provisoire comme ceux installés tout récemment pour la navette de bus entre Victor Hugo et Fontaine.